



Port de l'ARI (Appareil Respiratoire Isolant)

Taux de réussite
100%



Durée

½ journée (3h30)
Recyclage



Pour qui ?

Toute personne pouvant être amenée, dans certaines circonstances à utiliser un Appareil Respiratoire Isolant dans le cadre de son activité professionnelle.

Prérequis : Aptitude médicale



Objectifs

- Connaître les différents types de matériels et acquérir la maîtrise de son utilisation en toute sécurité et en toutes circonstances,
- Recevoir une formation conformément à l'article R233-44 du Code du travail.

PROGRAMME

ACCIDENT ET RÉGLEMENTATION

- Types et circonstances d'accident, aspect réglementaire.

TRAVAUX OU INTERVENTIONS EN ATMOSPHÈRE CONFINÉE

- Procédures à respecter, contrôles à effectuer.

ATMOSPHÈRE NON RESPIRABLE

- Les différents types de Processus d'intoxication, l'étiquetage des produits chimiques dangereux, les milieux hyperbares.

DIFFÉRENTS TYPES DE PROTECTIONS RESPIRATOIRES

- Protections filtrantes, protections intégrales (scaphandre), protections autonomes : Description technique, principes de fonctionnement, calcul de l'autonomie, l'entretien et remisage, les contraintes du porteur, les contrôles à réaliser, l'état de forme et de santé.

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT

- Principes généraux, Évacuation.

EXERCICES DE MISE EN ŒUVRE DES APPAREILS

- Connaissances techniques de l'appareil respiratoire isolant, Procédure d'équipement et contrôles, Parcours spécial comprenant : Tests physiques, d'agilité, de concentration, de gestion du stress et respiratoire, Test de réaction à la coupure d'air et évacuation d'une victime, Contrôle de consommation d'air.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire, Parcours d'effort de l'ARI.